CONDITIONS GENERALES DE VENTE
VENTE EN LIGNE

La société VERT MARINE est en charge de la gestion du Centre Aquatique du Grand Chambord à Saint Laurent Nouan par un contrat de délégation de service public qui la lie avec la Communauté de Communes du Grand Chambord. Conformément au contrat de délégation de service public, la société VM 41220 s'est substituée à la société Vert Marine pour l'exploitation de cet équipement.

Les présentes conditions générales de vente sont conclues entre :

D'une part la société VM 41220 , au capital de 8 000€, ayant son siège situé au 20 rue des écoles à Saint Laurent Nouan, représentée par Philippe Boissier, en sa qualité de Directeur Régional.

dénommée ci-après « Le vendeur »

Et

D'autre part par toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat via le site internet https://www.centreaquatique-grandchambord.fr/boutique/ accessible depuis le site internet www.vert-marine.com

dénommée ci-après « l'acheteur ».

Article 1- Objet

Les présentes conditions générales de vente visent à définir les relations contractuelles entre le vendeur et l'acheteur concernant l'achat de services effectué sur le site internet du vendeur concernant des prestations de services proposées au Centre Aquatique du Grand Chambord via l'adresse suivante https://www.centreaquatique-grandchambord.fr/boutique/ accessible également via le site internet www.vert-marine.com rubrique « réservation et achat ». En commandant sur le site, l'acheteur s'engage à respecter sans aucune restriction ni réserve, les clauses des présentes conditions générales et toutes les dispositions nouvelles qui pourraient être imposées par les circonstances et adoptées dans l'intérêt du vendeur et de ses usagers.

Le vendeur se réserve la faculté d'adapter ou de modifier les présentes Conditions Générales de Vente à tout moment. En cas de modification, les conditions générales de vente sont celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

Article 2 – Caractéristiques des biens et des services proposés

Les services proposés par le vendeur sont ceux figurant à l'adresse suivante https://www.centreaquatique-grandchambord.fr/boutique/ accessible également via le site internet www.vert-marine.com rubrique « réservation et achat ». Ils sont proposés dans la limite des entrées ou des séances disponibles. Dans l'éventualité d'une indisponibilité du service après passation de la commande, le vendeur s'engage à en informer l'acheteur par email. La commande sera automatiquement annulée et aucun débit bancaire ne sera effectué. Le vendeur invite l'acheteur à se reporter à la description précise du service et à ses conditions générales d'utilisation afin d'en connaître les caractéristiques précises. La vente en ligne des services précités est réservée aux acheteurs qui résident en France métropolitaine.

Article 3 – Prix

Les prix des services proposés par le vendeur sur le site du Centre Aquatique du Grand Chambord sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Les tarifs sont fixés par la Communauté de Communes du Grand Chambord. De ce fait, ils sont susceptibles d'être modifiés à tout moment. Toutefois, les services seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la validation de votre commande.

Article 4 – Commande
Les commandes ont lieu via le site internet www.vert-marine.com rubrique "réservation et achat" ou directement à l'adresse suivante : https://www.centreaquatique-grandchambord.fr/boutique/. L'acheteur déclare être âgé d'au moins 18 ans et avoir la capacité juridique ou être titulaire d'une autorisation parentale lui permettant d'effectuer des achats sur le site.

La confirmation de la commande entraîne acceptation des présentes conditions générales de vente. L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction. Le vendeur communiquera à l'acheteur par email la confirmation de sa commande enregistrée.

Article 5 – Délai de rétractation
Conformément aux dispositions légales en vigueur, l'acheteur dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de l'acceptation de l'offre de prestation de service pour exercer son droit de rétractation auprès du vendeur sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité à l'adresse suivante : Centre Aquatique du Grand Chambord – 20 rue des écoles – 41220 Saint Laurent Nouan. À cette fin, l'abonné(e) pourra utiliser le modèle de formulaire de rétractation disponible sous le lien suivant : …
Toutefois, le droit de rétractation ne peut pas être exercé pour les prestations de services dont l'exécution a commencé avec l'accord de l'acheteur avant la fin du délai de quatorze jours. En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des services achetés sera remboursé.

Article 6 – Réclamations

6.1 Toute réclamation devra être formulée par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Centre Aquatique du Grand Chambord – 20 rue des écoles – 41220 Saint Laurent Nouan

6.2 Par ailleurs, la Commission Européenne a mis en place une plateforme gratuite de règlement extrajudiciaire des litiges en ligne. En vue du règlement d'un litige avec un professionnel, les consommateurs disposent de la faculté de recourir à une médiation par le biais de cette plateforme européenne, qu'ils soient situés sur le sol national ou sur celui de l'Union Européenne.

Cette plateforme est disponible sous le lien suivant : *https://ec.europa.eu/consumers/odr*

Article 7 – Paiement
Le prix facturé à l'acheteur est le prix indiqué sur la confirmation de commande. Le prix des services est payable :

- Soit au comptant au jour de la commande effective par carte bancaire (Visa, Mastercard, American Express, autres cartes bleues) via un site sécurisé « Mercanet essentiel ».
- Soit par prélèvement sur une carte bancaire, via le prestataire de solution de paiement en ligne. Le paiement s'effectuera à terme échoir, lors de la souscription de l'abonnement puis mensuellement à date fixe jusqu'à résiliation de l'abonnement.

L'acheteur accède à un espace dédié mis à disposition par la Société générale, lequel assure la sécurité et l'enregistrement de l'ordre de paiement. A cet égard, l'acheteur reconnaît expressément que la communication de son numéro de carte bancaire au vendeur vaut autorisation de débit de son compte à concurrence des services commandés.

La commande validée par l'acheteur ne sera considérée effective que lorsque les centres de paiement concernés auront donné leur accord. En cas de refus desdits centres, la commande sera automatiquement annulée et l'acheteur sera prévenu par courrier électronique.

Le site internet du vendeur fait l'objet d'un système de sécurisation avec une authentification par login et mot de passe.

Article 8 – Traitement des données personnelles
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la société VM 41220. Elles sont indispensables pour à l'enregistrement et au suivi de la commande. Les destinataires des données sont les services administratifs. Le délai de conservation des données est de 5 ans à compter de la commande. Toutefois, ce délai est porté à 10 ans lorsque la commande porte sur une somme égale ou supérieure à un montant fixé par décret. Sur justificatif de votre identité, vous bénéficiez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, d'un droit à la limitation des traitements, à la portabilité sur les informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données à l'adresse mail suivante : dpo@vert-marine.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : SAS VERT MARINE – A l'attention du Délégué à la Protection des Données - 4 rue de l'Industrie – 27930 GRAVIGNY. Vous bénéficiez également d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Article 9 – Archivage
Conformément à la législation en vigueur, lorsque le contrat porte sur une somme égale ou supérieure à un montant fixé par décret, le vendeur assure la conservation de l'écrit qui le constate pendant un délai déterminé par ce même décret et en garantit à tout moment l'accès à son cocontractant si celui-ci en fait la demande.

Article 10 – Règlement des différends
En cas de difficulté sur l'interprétation ou l'exécution de la convention de mise à disposition, les parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable. Faute de résolution amiable, le différend sera porté devant le tribunal compétent.